

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- Nom commercial SOLVair® Select 200

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées**Utilisations de la substance/du mélange**

- Epuración des fumées

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique**Société**

SOLVAY CHEMICALS, INC.
3737 Buffalo Speedway,
Suite 800,
Houston, TX 77098
USA
Tel: +1-800-7658292; +1-713-5256800
Fax: +1-713-5257804

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN FUITE, INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, APPELER: CHEMTREC 800-424-9300 aux États-Unis et au Canada, ou 703-527-3887 pour l'international appels à frais virés.

SECTION 2: Identification des dangers

Bien que le SIMDUT n'ait pas adopté la partie environnementale des réglementations SGH, le présent document peut comprendre des informations sur les effets environnementaux.

2.1 Classification de la substance ou du mélange**Règlement sur les produits dangereux (WHMIS 2015)**

Irritation oculaire, Catégorie 2A

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments pour les étiquettes**Règlement sur les produits dangereux (WHMIS 2015)****Pictogramme****Mot indicateur**

- Attention

Déclarations sur les risques

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité**Prévention**

- P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.

- P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Intervention
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3 D'autres dangers qui ne résultent pas de la classification

- H402: Nocif pour les organismes aquatiques.
- Symptômes principaux
- effets irritants

SECTION 3: Composition/Information sur les composants

3.1 Substance

- Non applicable, le produit est un mélange.

3.2 Mélange

WHMIS Impuretés et ingrédients dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [% wt/wt or V/V]
Hydrogénod carbonate de trisodium	533-96-0	>= 97

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

En cas d'inhalation

- Amener la victime à l'air libre.
- Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

- Laver avec de l'eau et du savon.
- Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas de contact avec les yeux

- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les paupières, pendant 15 minutes au moins.

En cas d'ingestion

- Si les symptômes persistent, faites immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison.
- Si la victime est consciente :
- NE PAS faire vomir.
- Si la victime est inconsciente :

- Rincer la bouche à l'eau.
- Si la victime est inconsciente :
- Sans objet

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

En cas d'inhalation

Effets

- Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Exposition répétée ou prolongée***
- Risque de maux de gorge, de saignements de nez.

En cas de contact avec la peau

Effets

- Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

En cas de contact avec les yeux

Symptômes

- Lacrymation
- Rougeur

Effets

- Irritation grave des yeux

En cas d'ingestion

Effets

- Irritation de la bouche, de la gorge.
- L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

- donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Produit d'extinction

Moyen d'extinction approprié

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inadéquats

- Aucune.

5.2 Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

- Non combustible.

Produits de combustion dangereux:

- aucune

5.3 Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- Pas de précautions spéciales requises.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Avis pour le personnel n'intervenant pas dans les urgences

- Éviter la formation de poussière.

Avis pour les agents d'intervention d'urgence

- Balayer pour éviter les risques de chute.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter tout mélange avec un acide dans les égouts (formation de gaz).
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

- Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination.
- Garder dans des contenants proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

- donnée non disponible

SECTION 7: Manipulation et entreposage**7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire**

- Conserver à l'écart des produits incompatibles
- Assurer une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène

- Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**Mesures techniques/conditions d'entreposage**

- Conserver dans un endroit sec.
- Garder dans le contenant original.
- Garder dans des contenants proprement étiquetés.
- Conserver le contenant fermé.
- Conserver à l'écart des produits incompatibles

Matériel d'emballage**Matériau adéquat**

- Papier + couchage PE.

7.3 Types d'utilisation particuliers

- donnée non disponible

SECTION 8: Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Remarques préliminaires : Ces recommandations fournissent des consignes générales à suivre lors de la manipulation de ce produit.

P01000043010

Version : 1.02 / CA (3F)

www.solvay.com



Étant donné que les environnements de travail et les pratiques de manipulation sont sujets à variations, des procédures doivent être mises en place pour chaque application visée afin d'assurer la sécurité. Les fabricants d'équipements de protection sauront généralement vous aider à choisir, utiliser et entretenir les équipements de protection adéquats.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec limites d'exposition professionnelle sur le lieu de travail

Consulter les autorités locales pour connaître les limites d'exposition acceptables.

Composants	Type de valeur	Valeur	Base
Hydrogénod carbonate de trisodium	TWA	10 mg/m ³	Limite d'exposition acceptable pour Solvay

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de contrôle

Mesures d'ordre technique

- Assurer une ventilation adéquate.
- Fournir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements.

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire

- Masque antipoussières efficace
- Utiliser seulement un appareil respiratoire conforme aux règlements/ normes nationaux/internationaux.
- Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

- Porter des gants appropriés.

Protection des yeux

- Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

Protection de la peau et du corps

- Tenue de protection étanche à la poussière

Mesures d'hygiène

- Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques dans les présentes représentent les propriétés types de ce produit. Contactez l'unité opérationnelle en utilisant le numéro de téléphone pour l'information sur le produit dans la Section 1 afin de connaître ses spécifications exactes.

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<u>Aspect</u>	Forme: poudre fine <u>État physique:</u> solide <u>Couleur:</u> blanc cassé havane
<u>Odeur</u>	sans odeur de moisi
<u>Seuil de l'odeur</u>	donnée non disponible
<u>pH</u>	9.8 (2 g/l)
<u>Point de fusion/congélation</u>	donnée non disponible
<u>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</u>	donnée non disponible
<u>Point d'éclair</u>	Sans objet
<u>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (solide, gaz)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (liquides)</u>	donnée non disponible
<u>Limité d'inflammabilité/d'explosivité</u>	Limité inférieure d'inflammabilité/d'explosivité _____ : Type : Limite d'explosivité, inférieure Ce produit n'est pas inflammable.
	<u>Explosivité:</u> Non explosif
<u>Température d'auto-inflammation</u>	donnée non disponible
<u>Pression de vapeur</u>	donnée non disponible
<u>Densité de vapeur</u>	donnée non disponible
<u>Masse volumique</u>	Masse volumique 1,000 kg/m3 apparente:
<u>Densité relative</u>	2.11
<u>Solubilité</u>	donnée non disponible
<u>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</u>	Sans objet
<u>Température de décomposition</u>	donnée non disponible

<u>Viscosité</u>	donnée non disponible
<u>Propriétés explosives</u>	donnée non disponible
<u>Propriétés comburantes</u>	N'est pas considéré comme comburant.

9.2 Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

- donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

- Se décompose en présence d'acides forts.
- Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

- aucune

10.5 Produits incompatibles

- Acides
- Aluminium finement divisé

10.6 Produits de décomposition dangereux

- aucune

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Toxicité aiguë par voie orale**

carbonate de sodium

DL50 : 2,800 mg/kg - Rat , mâle et femelle

Le produit a une faible toxicité aiguë

Rapports non publiés

Toxicité aiguë par inhalation

carbonate de sodium

donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë

carbonate de sodium

DL50 : > 2,000 mg/kg - Lapin

Méthode: selon une méthode standardisée

N'est pas classé comme dangereux pour la toxicité aiguë selon le SGH.

Aucune mortalité n'a été observée à cette concentration.

Rapports non publiés

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)

donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la peau

carbonate de sodium

Lapin
Non classé irritant pour la peau
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD
Rapports non publiés

Lésion/irritation grave des yeux

carbonate de sodium

Lapin
Irritant pour les yeux.
Méthode: selon une méthode standardisée
Rapports non publiés

Sensibilisation cutanée ou respiratoire donnée non disponible**Mutagénicité****Génotoxicité in vitro**

carbonate de sodium

Par analogie

Test de Ames
avec activation métabolique.
Le produit est considéré comme non génotoxique
Données bibliographiques

Souche: Escherichia coli
sans activation métabolique.

négatif
Le produit est considéré comme non génotoxique
Données bibliographiques

Génotoxicité in vivo

donnée non disponible

Cancérogénicité

donnée non disponible

Ce produit ne contient aucun ingrédient qui est désigné comme étant un cancérigène humain probable ou soupçonné par :

IARC
ACGIH

Toxicité pour la reproduction et le développement**Toxicité pour la reproduction/Fertilité** donnée non disponible**Toxicité pour le développement/Tératogénicité**

carbonate de sodium

Souris , femelle

Voie d'application: Oral(e)

NOAEL tératogénicité: ≥ 580 mg/kgNOAEL Toxicité maternelle: ≥ 580 mg/kg

Méthode: selon une méthode standardisée

aucun effet tératogène ou embryotoxique n'a été observé

Rapports non publiés

STOT**STOT - exposition unique**

carbonate de sodium

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH. évaluation interne

STOT - exposition répétée

carbonate de sodium

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition répétée) selon les critères SGH. évaluation interne

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Compartiment aquatique****Toxicité aiguë pour les poissons**CL50 - 96 h : 30 - 1,200 mg/l - Poissons, espèces diverses
Substance d'essai: Carbonate de sodiumCL50 - 96 h : 7,550 mg/l - Gambusia affinis (Gambusie/Guppy sauvage)
Substance d'essai: Bicarbonate de sodium**Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques.**CL50 - 48 h : 115 - 150 mg/l - Crustacés, Daphnia sp.
Substance d'essai: Carbonate de sodiumCL50 - 48 h : 2,350 mg/l - Daphnia magna (Puce d'eau)
Substance d'essai: Bicarbonate de sodium**Toxicité envers les plantes aquatiques**

donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes

donnée non disponible

Toxicité chronique pour les poissons donnée non disponible

Toxicité chronique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. donnée non disponible

Toxicité chronique pour les plantes aquatiques donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Stabilité dans l'eau

Hydrolyse
Milieu, Eau, Produits de dégradation:., acide carbonique/bicarbonate/carbonate, équilibre acide/base en fonction du pH

Photodégradation

Milieu, Sol, Hydrolyse comme une fonction du pH
Sans objet
Milieu
Air

Eliminations photochimique et physique donnée non disponible

Biodégradation

Biodégradabilité

aérobique
Sans objet

anaérobique
Sans objet

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Coefficient de partage (n-octanol/eau) donnée non disponible

Coefficient de bioconcentration (BCF) Sans objet

12.4 Mobilité dans le sol

Potentiel d'adsorption (Koc)

Eau
solubilité et mobilité importantes

Sol/sédiments
adsorption non significative

Air
Sans objet

Distribution connue en compartiments environnementaux donnée non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB Sans objet

12.6 Autres effets néfastes donnée non disponible

Remarques alcalin, Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Destruction/Élimination

- En accord avec les règlements locaux et nationaux.
- Pour le produit non utilisé et non contaminé, la meilleure option est de l'envoyer à un recycleur ou à un récupérateur patenté et autorisé.
- ou
- Dissoudre dans l'eau.
- Neutraliser à l'acide.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

- Pour éviter les traitements, utiliser autant que possible un conditionnement navette réservé à ce produit.
- Nettoyer le récipient avec de l'eau.
- Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
- ou
- Doit être incinéré dans une installation agréée pour l'incinération ayant un permis délivré par les autorités compétentes.
- 在符合規定時,倒空並清潔過的容器可以重新使用。

SECTION 14: Informations relatives au transport

TDG

non réglementé

DOT

non réglementé

NOM

non réglementé

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 État actuel de notification**

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- Répertoire à l'inventaire
New Zealand. Inventory of Chemical Substances	- Tous les constituants de la liste des composites prise en compte pour le transfert
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Répertoire à l'inventaire
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	- Répertoire à l'inventaire
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- Répertoire à l'inventaire
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- Répertoire à l'inventaire
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- Répertoire à l'inventaire
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	- Répertoire à l'inventaire
EU. European Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical (REACH)	- Si le produit a été acheté par Solvay en Europe, il est conforme à REACH. Sinon, veuillez contacter le fournisseur.

15.2 Réglementations nationales

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations**Date de révision:**

03/17/2017

Classification NFPA (National Fire Protection Association)

Santé	1 léger
Inflammabilité	0 minime
Instabilité ou réactivité	0 minime
Notifications spéciales	Aucune

Classification HMIS (Hazardous Materials Identification System (Paint & Coating))

Santé	1 léger
Inflammabilité	0 minime
Réactivité	0 minime
PPE	Déterminé par l'utilisateur ; dépend des conditions locales

Clé ou légende des abréviations et acronymes

- SAEL	Limite d'exposition acceptable pour Solvay
- TWA	Limite d'exposition à long terme (période de référence TWA de 8 heures)
- ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- OSHA	Occupational Safety and Health Administration
- NTP	National Toxicology Program
- IARC	International Agency for Research on Cancer
- NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne

concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.